

TARIFS ANNUELS DU CRR DE METZ MÉTROPOLE

FRAIS DE SCOLARITÉ ET D'ENREGISTREMENT

	Élève domicilié dans Metz Métropole	Élève domicilié hors Metz Métropole
<p><u>1 cursus ou 1 parcours</u> en musique, danse ou théâtre</p> <p><i>Ces frais englobent toutes les activités obligatoires ou optionnelles du cursus ou du parcours</i></p>	220 €	480 €
<p><u>2 cursus</u> (ex : musique et danse ou danse et théâtre ou théâtre et musique)</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p><u>1 cursus</u> <u>+ 1 parcours supplémentaire</u> <u>ou + 1 discipline supplémentaire</u> (ex : cursus musical + 1 cours de danse classique ou cursus chorégraphique + chant choral...)</p>	295 €	680 €
<p><u>1 pratique collective seule hors cursus</u> (ex : orchestre, ensemble instrumental ou vocal, musique de chambre, atelier jazz, Big-Band, classe de culture, ballet, atelier de danse adulte, chant grégorien, atelier informatique)</p> <p><i>Admission sur avis du responsable de la pratique collective et sous réserve d'assiduité</i></p>	170 €	230 €
<p><u>Frais d'inscription aux concours et aux examens d'entrée</u></p> <p><i>Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet et réglé le droit de concours (ou d'examen) seront auditionnés</i></p>	50 €	

Les frais d'enregistrement sont de 70 € pour les habitants de Metz Métropole et 80€ pour les habitants hors Metz Métropole. Ils sont compris dans les tarifs mentionnés dans le tableau ci-dessus. Ils ne sont payables qu'une seule fois quel que soit le nombre de disciplines suivies et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Les élèves CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) / CHAD (Classes à Horaires Aménagés Danse) doivent s'acquitter uniquement des frais d'enregistrement, soit 70 €, s'ils ne pratiquent qu'un seul cursus.

DÉTAILS DES FRAIS D'ENREGISTREMENT ET D'INSCRIPTION AU CRR DE METZ MÉTROPOLE

	Habitants de Metz-Métropole		Habitants hors Metz Métropole	
<u>Élève dans 1 cursus ou 1 parcours, musique, danse ou théâtre</u>	- Frais d'enregistrement	70 €	- Frais d'enregistrement	80 €
	- Frais de scolarité 1 cursus	150 €	- Frais de scolarité 1 cursus	400 €
	<i>Ces frais englobent toutes les activités obligatoires ou optionnelles du cursus ou du parcours.</i>			
<u>Élève pour un 2^e cursus, ou élève pour 1 parcours ou 1 discipline supplémentaire</u>	- Frais d'enregistrement	0.00 €	- Frais d'enregistrement	0.00 €
	- Frais de scolarité	75 €	- Frais de scolarité	200 €
<u>Élève en pratique collective seule*</u>	- Frais d'enregistrement	70 €	- Frais d'enregistrement	80 €
	- Frais de scolarité	100 €	- Frais de scolarité	150 €
	<i>* Listes des disciplines accessibles au titre d'une pratique collective seule (admission sur avis du responsable de la pratique collective et sous réserve d'assiduité) : Orchestre, ensemble instrumental ou vocal, musique de chambre, atelier jazz, Big-Band, classe de culture, ballet du CRR, atelier de danse adulte, chant grégorien, atelier informatique</i>			
<u>Élève en CHAM/CHAD suivant 1 seul cursus ou 1 parcours, musique, danse ou théâtre</u>	- Frais d'enregistrement	70 €		
	- Frais de scolarité	0.00 €		
<u>Élève non inscrit au CRR se présentant à un concours ou examen ** d'entrée</u>		Droit de concours	50 €	
	<i>** Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet et réglé le droit de concours (ou d'examen) seront auditionnés.</i>			